

COMMUNE D'ARCHAMPS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 11 JUIN 2019

Présents : PIN Xavier, FONTAINE Serge, DOMENJOUR Mireille, CHOPARD-RIDEZ Séverine, WEYER Nicole, BRANGEON Jean-Marc, SILVESTRE-SIAZ Olivier, PELLET Yves, SIMEONI Olivia, BAUDET Denis, TCHOULFAYAN Florence, RICHARD Stéphane.

Absents excusés : LOUCHART Gaël, GIRONDE Christophe, ZORITCHAK Gaëtan, LANCHE Michelle, JOUVENOZ Bernard, DESSISLAVA Manuard.

Absents : DEVIN Laura.

Monsieur le Maire, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance à 20 h 10.

Lecture des pouvoirs :

- LOUCHART Gaël a donné pouvoir à CHOPARD-RIDEZ Séverine,
- GIRONDE Christophe a donné pouvoir à PELLET Yves,
- ZORITCHAK Gaëtan a donné pouvoir à DOMENJOUR Mireille,
- LANCHE Michelle a donné pouvoir à TCHOULFAYAN Florence,
- JOUVENOZ Bernard a donné pouvoir à BAUDET Denis,
- DESSISLAVA Manuard a donné pouvoir à FONTAINE Serge.

Désignation du secrétaire de séance :

SIMEONI Olivia est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire prend la parole pour dire que les obsèques de Madame Caroline LAVERRIERE, Maire de Neydens et vice-présidente de la communauté du Genevois ont été célébrées samedi 8 juin 2019. Il propose au Conseil municipal de se recueillir pendant une minute de silence.

Une minute de silence est observée par le Conseil municipal.

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 mai 2019

Monsieur le Maire soumet le compte-rendu du Conseil municipal du 14 mai 2019 à l'approbation du Conseil municipal.

Le compte-rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Nicole WEYER s'est rendue à un conseil syndical du Syndicat mixte du Salève, où ont été présentées les actions du Contrat de Territoire – Espaces naturels sensibles. Le projet de territoire Salève-Genevois comprend 13 actions de préservation de la biodiversité et des

paysages, associant également la Communauté de communes, le Département de la Haute-Savoie et le canton de Genève.

Monsieur le Maire s'est rendu à une réunion du Conseil communautaire. Il s'est également rendu, le 3 juin, à un Bureau des Maire où a été présentée une synthèse des aides des communes aux associations par le Conseil de développement.

Mireille DOMENJOUR s'est rendue à la commission « seniors » de la communauté de communes, où a été présentée la situation de l'EHPAD de Viry, dont les finances sont en déficit. Le manque de personnel contraint l'établissement à recourir à l'intérim, ce qui coûte cher. Actuellement, l'établissement accueille 62 résidents, dont 50% ont plus de 95 ans. Un bilan de gestion sera présenté au mois de septembre pour trouver des solutions.

Délibérations prises

1) Approbation du règlement des accueils collectifs modifié

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n° DE2018046 du 19 juin 2018 portant approbation du règlement des accueils collectifs.

Il explique que ce règlement doit être modifié car la commune s'est équipée d'un nouveau logiciel de gestion des activités scolaires et périscolaires (logiciel Enfance de l'éditeur Berger-Levrault). Ce nouveau logiciel vise à simplifier la gestion quotidienne du service, à doter la commune d'outils de pointage modernes et à offrir aux usagers davantage de souplesse et de réactivité. Sur le long terme, ce logiciel permettra également de gérer un éventuel accueil de loisirs.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver ce nouveau règlement.

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du règlement des accueils collectifs,

Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le nouveau règlement des accueils collectifs annexé ci-après.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

2) Contrat de territoire espaces naturels sensibles Salève-Genevois 2019-2024

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de son deuxième Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles (2016-2022), le Département de la Haute-Savoie propose aux territoires de s'engager dans un « Contrat de Territoire ENS », afin de définir à une échelle pertinente, une politique globale de préservation et de valorisation des espaces naturels, de la biodiversité et des paysages, déclinée en un plan d'actions quinquennal.

Le Syndicat Mixte du Salève et la Communauté de communes du Genevois ont élaboré un Contrat de Territoire Salève-Genevois intégrant l'ensemble des actions éligibles à cette politique dans les 5 ans à venir, portées par différents maîtres d'ouvrage.

M. le Maire présente ensuite le projet de contrat pour le territoire « Salève-Genevois », auquel sont associés, outre le Département de la Haute-Savoie, le Syndicat Mixte du Salève (SMS),

la Communauté de Communes du Genevois (CCG) et la République et Canton de Genève. Celui-ci se déroulera de 2019 à 2024 sur le territoire transfrontalier comprenant 27 communes françaises (les 27 communes membres du SMS) et 8 communes suisses.

La commune d'Archamps souhaite proposer une action visant à poursuivre la gestion « Des Teppes d'Archamps » des parcelles dont elle est propriétaire vers les Pommeraies. Ce site naturel est remarquable par la présence de prairies à Molinie et de mares créées avec le SMS et ASTERS dans le cadre du contrat corridors biologiques champagne-Genevois. Un chemin rural le traverse, il jouxte le verger communal et le rucher communal y a été installé. Il s'agit de poursuivre la gestion des milieux, l'animation du rucher et du site auprès des habitants et de suivre la faune et la flore remarquables.

Le coût des dépenses prévisionnelles sur 5 ans est estimé à 42 096 (voir détail fiche 7.1 annexée). Le plan de financement est présenté ci-dessous :

	%	€
Conseil Départemental	80	33 677
Commune d'Archamps	20	8 419
TOTAL	100	42 096

De plus, la commune d'Archamps participe avec le SMS et les communes de Collonges-sous-Salève et de la Muraz à une étude de requalification paysagère et fonctionnelle du hameau de la Croisette, col emblématique de notre secteur et porte d'entrée majeure sur le Salève. Cette étude réalisée par le CAUE 74 a permis de définir des principes d'aménagement et un coût prévisionnel d'opération de 1 109 040 € TTC dont le détail figure dans la fiche action 22 annexée.

M. le Maire propose d'inscrire également cette opération dans le contrat ENS Salève-Genevois afin de bénéficier d'aides du département de la Haute-Savoie et d'autres, pour mener à bien cette action conjointement avec les autres communes et le SMS. Cette inscription n'engage pas la commune à réaliser cette action mais une fois que le plan de financement aura été établi, la commune pourra alors décider ou non d'engager ces travaux. En effet, pour l'heure le département n'a pas encore arrêté le niveau de sa participation à cette opération.

Le Conseil municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet de Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) « Salève Genevois » 2019-2024,
- **DEMANDE** qu'y soit inscrite la sous-mesure 7.1 « Gestion des Teppes d'Archamps » ainsi que la mesure 22 - « Requalification paysagère du col emblématique de la Croisette »,
- **SOLLICITE** le Département de la Haute-Savoie pour l'engagement des aides financières concernant l'action 7.1 « Gestion des Teppes d'Archamps » afin d'engager les travaux le plus rapidement possible.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ce contrat ainsi que toutes les pièces qui s'y rapporteront.

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Décisions du Maire prise en vertu d'une délégation du Conseil municipal

Le marché de travaux pour la construction du groupe scolaire est publié depuis le mercredi 5 juin jusqu'au lundi 8 juillet 2019. Le montant des 18 lots est estimé à 5 243 000 € H.T.

Informations diverses

Yves PELLET prend la parole pour dire qu'une battue aux corneilles et corbeaux a été organisée le samedi 1^{er} juin sur les communes de Saint-Julien-en-Genevois, Neydens et Archamps suite à des plaintes des agriculteurs qui subissent des nuisances répétitives sur leurs parcelles cultivées. Une note d'information a été affichée en Mairie.

Monsieur le Maire rappelle les dates des prochains événements sur la commune :

- Samedi 15 juin : fête de la musique ;
- Samedi 21 juin : fête de l'école.

Des toilettes chimiques seront installées pour ces deux week-ends car les actuels sanitaires sont condamnés par les travaux.

La construction des toilettes publiques avancent bien. Serge FONTAINE prend la parole pour dire que plusieurs chantiers sont en cours notamment sur le hameau de Blécheins.

Monsieur le Maire se rendra le mercredi 12 juin à l'assemblée générale de l'ESI. L'école se développe et diversifie ses formations. Malgré ce dynamisme, la Région n'envisage pas de verser des subventions et de ce fait, il sera proposé au conseil municipal de participer au financement de l'établissement comme l'année dernière.

Serge FONTAINE informe les conseillers qu'une visite des bois communaux aura lieu le vendredi 21 juin avec Bruno Boymond, technicien à l'ONF.

Monsieur le Maire signale de nombreuses incivilités sur le composteur collectif. Il est envisagé de les déplacer au niveau du sentier des chênes pour éviter qu'ils soient en plein soleil et limiter les nuisances (odeurs et moucheron).

Questions diverses

Olivia SIMEONI demande ce qu'il en est du déploiement de la fibre. Xavier Pin répond que le déploiement a commencé sur les hameaux mais pas encore au centre du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

Prochain conseil municipal : le 12 juillet 2019

Fait à Archamps,

Le 14 juin 2019

Le secrétaire de séance

SIMEONI Olivia

Le Maire

Xavier PIN

